

ANNEXE À LA CONVENTION

Formules de demande et d'attestation

DEMANDE

AUX FINS DE SIGNIFICATION OU DE NOTIFICATION À L'ÉTRANGER
D'UN ACTE JUDICIAIRE OU EXTRAJUDICIAIRE

Convention relative à la signification et à la notification à l'étranger
des actes judiciaires ou extrajudiciaires en matière civile ou commerciale,
signée à La Haye, le 196 .

Identité et adresse du requérant

Adresse de l'autorité destinataire

Le requérant soussigné à l'honneur de faire parvenir - en double exem-
plaire - à l'autorité destinataire les documents ci-dessous énumérés, en la pri-
ant conformément à l'article 5 de la Convention précitée, d'en faire remettre
sans retard un exemplaire au destinataire, savoir:

- (identité et adresse)
-
- a) selon les formes légales (article 5, alinéa premier, lettre a)*.
- b) selon la forme particulière suivante (article 5, alinéa premier, lettre b)*:
.....
-
- c) le cas échéant, par remise simple (article 5, alinéa 2)*.

Cette autorité est priée de renvoyer ou de faire renvoyer au requérant un exem-
plaire de l'acte - et de ses annexes* - avec l'attestation figurant au verso.

Énumération des pièces
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à , le

Signature et / ou cachet.

* Rayer les mentions inutiles.